

Compte – rendu de l'Assemblée Générale.

L'assemblée générale de l'AACSM s'est réunie dans les locaux de la Base Nautique de Saint Elme à La Seyne sur Mer, samedi 13 janvier 2010 à 10h30. 26 adhérents étaient présents et 35 représentés sur les 126 adhérents à jour de leur cotisation 2009 en date du 13 janvier 2010. Les Secrétaires font signer la feuille de présence et déclarent que le quorum de 25% est dépassé.

Le Président ouvre la séance et donne lecture de la liste des membres du Comité Directeur. Il s'agit de Mmes J. Santarelli et J. Yépes, MM JL. Bricout, JL Carayon, Ch. Delanis, G. Fouchard, F. Lagrippe, F Tressières, Loic Le Fur et Jonathan Yapoutian et A. Van Oudheusden qui se représentent. Aucune candidature nouvelle n'est enregistrée.

Résolution N°1 et 2 - Approbation du PV de l'Assemblée Générale 2009 et rapport moral.

Le Président rappelle que l'ordre du jour, joint aux convocations a été transmis à tous les membres de l'Association et demande d'approuver le procès-verbal de la dernière assemblée publié sur le site Internet de l'association. Il demande ensuite de passer à l'ordre du jour et de présenter le rapport moral.

Le Président lit le Rapport Moral publié en annexe, rappelle le renouveau du site Internet www.cablesm.fr et enregistre la remontée du nombre des adhérents. L'association a publié la thèse de M Jean-David Bigot et la biographie de Marcel Bayard. Ses membres se sont fait confrenciers. Le nouveau Président de FT Marine publie un article dans le bulletin 40 daté de janvier 2010. Il devrait rencontrer prochainement le président et définir quelques axes d'action pour l'année en cours.

Le président propose d'adopter le PV de la dernière AG et le rapport moral.

L'assemblée approuve le procès verbal de la dernière assemblée générale du 13 juin 2009 (résolution 1) et le rapport moral à l'unanimité (Résolution 2).

Résolution n° 3 - Rapport du secrétaire adjoint

Le président donne la parole à Jocelyne Yépès, secrétaire-adjointe pour présenter le Bilan des Activités de l'exercice écoulé. L'ensemble des objectifs définis lors de l'assemblée de juin 2009 ont été remplis (3 bulletins dans l'année, réunions de bureau mensuels, site Internet, activités culturelles) et normalisation des rapports avec France Télécom Marine.

Le rapport est proposé au vote.

Le Bilan des Activités est adopté à l'unanimité (Résolution 3).

Résolutions n° 4 et 5 - Rapport du trésorier et budget provisionnel.

Le président informe que les comptes, présentés par le trésorier Gérard Fouchard, ont été approuvés le 10 février 2010 par MM Dominique Vergnole et Alain Bacquey. La résolution n° 6 adoptée lors de la dernière assemblée générale, prévoit que les comptes seront désormais annuels de façon à présenter à l'avenir un rapport des activités et un bilan des comptes sur l'ensemble de l'année calendaire, conformément aux souhaits de la FNARH.

Assemblée générale de l'Association des Amis des câbles sous- marins

Les comptes présentés ce jour portent sur la période juillet – décembre 2009. La trésorerie disponible sur le compte de l'association ouvert à La Banque Postale s'élève à 13.028,52 euros à la date du 1 janvier 2010 (14.689,90 au 13 juin 2009), soit un déficit de 1661,38 euros.

Le trésorier rappelle que l'exercice 2009 (second semestre) a été exécuté conformément au budget provisionnel et se solde par un déficit de 4.528,88 – 2867,50 = 1.661,38 euros ;

Les recettes comprennent les cotisations (811 euros) et les ventes de livres réalisées par notre éditeur (456,50) et les dépenses sur les frais de secrétariat (349,77 euros), d'affranchissement (524,75 euros) et d'impression des bulletins (1772,40 euros).

Les frais des repas de l'AG de juin 1999 et de novembre au Palais du jasmin sont équilibrés mais certaines sommes sont enregistrées sur deux exercices.

L'impasse de 1.661,38 euros est couverte par la trésorerie disponible comme prévu dans le budget provisionnel.

Le trésorier propose de maintenir le budget provisionnel de 6.400 euros pour l'exercice 2010. Ce budget anticipe sur un nombre d'adhérents stable (120 adhérents) et le maintien de la cotisation annuelle (15 euros), sur la subvention de la FNARH ainsi que la vente de quelques livres pour équilibrer les frais de gestion (affranchissement, assurances et secrétariat) et d'édition de 3 bulletins.

Le président félicite le trésorier et les membres du bureau pour la rigueur des comptes et demande la mise aux voix du rapport du trésorier.

L'Assemblée adopte à l'unanimité les comptes de l'exercice 2009 (juillet-décembre) ainsi que le budget prévisionnel de 6.400 euros (Résolution 4 et 5).

Election du Président et du Conseil d'administration - Résolution n° 6 :

Aucune candidature n'étant enregistrée, le Président propose à l'assemblée de reconduire la Présidence et le Conseil actuels.

L'Assemblée Générale élit Alain Van Oudheusden, Président à l'unanimité.

Les candidats sortants (MM J L Bricout, Mme J. Santarelli, Mme J Yépes, G. Fouchard, F Lagrippe, C Delanis, F Tressières et J L Carayon, Loic Le Fur et Jonathan Yapouthian) sont présentées au vote de l'assemblée.

Tous sont ré-élus à l'unanimité et les élus forment le nouveau Comité Directeur. (Résolution 6).

L'Assemblée remercie chaleureusement le Président et l'ensemble du Bureau pour les tâches accomplies avec compétence et rigueur.

L'ordre du jour étant épuisé, le Président clos les débats. Il invite le Bureau à se répartir les tâches et les présents à passer à table.